

SLO

**VILLE DE GRIGNY
CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE**

**Extrait du registre des délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale
Séance du 25 juin 2024**

Date de convocation

18/06/24

Nombre de membres :

▶ **en exercice: 13**

▶ **présents : 8**

▶ **suffrages exprimés :10**

Président: M. Xavier ODO

Responsable du CCAS : Mme Sophie BORDAT

**Secrétaire : Maud BENENATI, Responsable Ambition
Humaine et Solidaire.**

Présents :

Mme Isabelle GAUTELIER - Mme Irène DARRE - Mme Najoua
AYACHE - Mme Marie Claude MASSON - Mme Martine
NAZARET - Mme Dominique GERBES - M. Michel ANDRE -
Mme Sandra YOUSSEF

Procurations:

M. Xavier ODO à Mme Isabelle GAUTELIER

M. Guillaume MOULIN à Mme Marie Claude MASSON

Excusé(e)s :

Mme Pia BOIZET - Mme Danielle MECHIN - Mme Arlette PAGO

OBJET : Acceptation d'un don en faveur du CCAS

L'acceptation de dons relève des attributions du Président ou de la Vice-Présidente en qualité d'ordonnateur des dépenses et des recettes du CCAS. Il s'agit toutefois d'une acceptation à titre provisoire.

En effet, le don ne devient effectif qu'après acceptation définitive par le Conseil d'Administration.

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration d'accepter le don suivant au bénéfice du CCAS :

- Don en faveur du CCAS : 350,00 € (trois cent cinquante euros)

Vu l'article L.2242-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Signé par: Xavier

ODO

Date : 03/07/2024

Qualité : Le Maire 24 020

Envoyé en préfecture le 04/07/2024

Reçu en préfecture le 04/07/2024

Publié le

ID : 069-266910041-20240625-DEL_2024_020-DE

SLO

Vu le dépôt de chèque d'un montant de 350,00 € de la part de la Caisse Locale au Fil du Rhône du CRÉDIT AGRICOLE en faveur du CCAS pour soutenir les actions du CCAS,

Le Conseil d'Administration, ayant délibéré, décide

D'accepter le don de la Caisse Locale au Fil du Rhône du CRÉDIT AGRICOLE et d'en affecter la somme au budget principal pour soutenir les actions du CCAS.

La somme sera imputée sur le compte 756.

A l'unanimité des suffrages exprimés par 10 voix pour.

Xavier ODO,
Maire,
Président du CCAS.

